

bataillons de miliciens, (61 pour le Haut-Canada et 51 pour le Bas), formant 89,040, dont 48,495 miliciens pour la partie occidentale et 40,545 pour la partie orientale de la Province. Cette force sera levée par le tirage au sort, qui aura lieu vendredi, le 30 décembre de ce mois, conformément aux provisions de la dernière loi de milice.

Ce tirage au sort n'est autre chose, on le sait, que la *conscription forcée*, telle qu'elle se pratique en France, avec cette différence, toutefois, que dans ce glorieux pays ce sont les conscrits eux-mêmes qui tirent leur numéro, tandis qu'en Canada le soin de désigner quels sont ceux que la loi atteint immédiatement appartient à quelques individus nommés par le gouvernement. Nous regrettons sincèrement que, puisqu'on a jugé à propos de nous gratifier d'une loi de milice aussi rigoureuse, on n'ait pas en même temps accordé à tous ceux qui peuvent être appelés à agir comme soldats, le privilège de retirer de l'urne le numéro fatal ou heureux.

Quoi qu'il en soit, la loi va avoir son cours, et quelques compagnies vont partir bientôt pour aller occuper les endroits que leur ont été assignés. Il n'est que juste de déclarer, cependant, que les hommes à qui le gouvernement vient de confier le soin d'aller garder les frontières, sont à la hauteur de la position qu'ils occuperont en quelques jours.

Avant de terminer ces quelques remarques, nous dirons toutefois que nous avons été très-surpris d'apprendre que le major Burstall et le capitaine Knight, du 8e bataillon, tout en offrant leurs services à S. Excel. le Gouverneur Général, avaient pris en même temps la décision d'aller en Angleterre pour affaires commerciales : cette conduite est assez propre on l'avouera, à diminuer la reconnaissance que l'offre de leurs services avait d'abord éveillée dans bien des cœurs saxons.

La mort vient de frapper un des hommes les plus distingués du Bas-Canada : l'hon. J. E. Turcotte est décédé aux Trois-Rivières, le 20 de ce mois, à l'âge de 56 ans.

TABLE DES MATIÈRES.

PROSPECTUS.

RÉLIGION.—Lettre circulaire de Mgr. l'administrateur du diocèse de Québec, p. 37.—*Triduum* à la congrégation de N. D. de Québec, 37.—Qu'est-ce que la gloire ? 50.—Le catholicisme est-il mort ? 59.—Les souffrances de Pie IX, 76.—Recensement de Rome, 100.—Un incrédule, 127.—*Trappé*, 180.—Quatre jours à la *Trappé*, 181.—Un religieux de la *Trap-*

pe, 183.—Résultats obtenus en 1863 par la Ste. Enfance, 269.—Bénédiction d'une cloche à Ste. Foye, 285.—Profession religieuse au Bon-Pasteur, 309.—Un prêtre canadien au congrès de Malines, 315.—Bénédiction de cloches à St. Nicolas, 326.

PÉDAGOGIE.—Education, p. 4.—Ecole Normale Laval, 5.—Mission de l'instituteur, 11, 17.—Vingt-unième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval, 13.—Correspondance d'un *Vieil Instituteur*, 21.—Diplômes accordés, 21.—Ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, B. C., 21.—L'Instituteur, 25, 33.—Fonds de pension aux Instituteurs, 34.—Compte-rendu de la vingt-unième conférence de l'Association des Instituteurs, 41.—Réponse aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture, par M. l'abbé J. Langevin, 43.—Importance du style épistolaire, 49.—Associations, 57, 65.—Du Style épistolaire, 58, 66, 73, 81.—Rapport de M. l'inspecteur d'école Boivin, 68.—Nécessité d'engager de bons instituteurs, 74.—Il est important de bien organiser une école, 84, 90.—Réponse à quelques lettres, 92.—Abolition projetée de la charge d'inspecteur d'école, 92.—Avis officiel, 92.—Observations critiques sur la grammaire de L'homond, revue par B. Jullien, 115.—Méditez votre vocation, 121.—Enseignement de quelques branches d'instruction, 122.—Locutions vicieuses, 124, 157, 175, 203, 235, 245, 251.—Le livre des souvenirs, 129.—Jean Rivard, 131, 139, 147, 155.—Extraits divers sur l'éducation, 143.—Nécessité de faire apprendre des fables par cœur aux enfants, 146.—Ecole Normale Laval, 163.—Coup d'œil sur l'histoire de l'instruction primaire dans le B. C., 164, 169, 177.—Vingt-deuxième conférence des instituteurs, 166.—Choix des instituteurs, 172.—Compte-rendu de la vingt-deuxième conférence des instituteurs, 179.—Instabilité des instituteurs, 193.—Association des Instituteurs en rapport avec les écoles normales du B. C., 195.—Les commissaires d'école, leurs pouvoirs et leurs devoirs, 201, 209.—Quelques aphorismes d'éducation pratique, 203, 234.—Notre journal, 209.—Traitement des instituteurs, 217, 225, 233.—Examen des élèves de l'école Normale Laval, 218.—Prix et brevets donnés aux élèves de l'école Normale Laval, 220.—Examen des élèves des écoles-modèles annexées à l'E. N. L., 226.—Examen